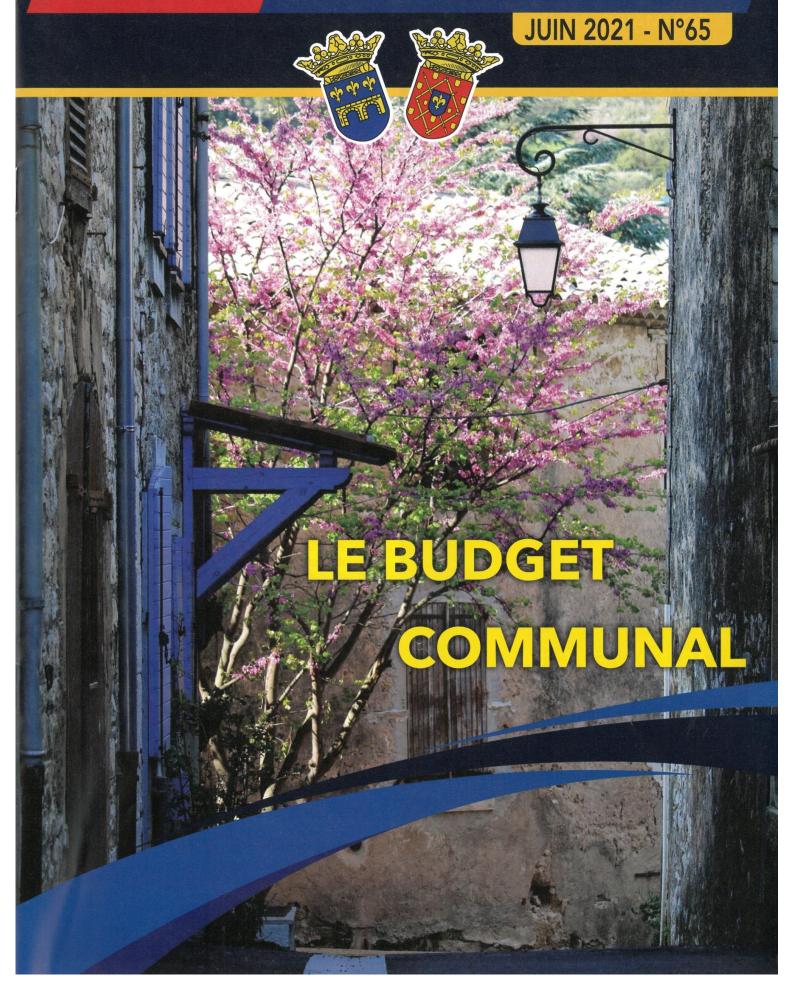
# L'ECHO de TRANSEN PROVENCE



# **SOMMAIRE**

Page 1
SOMMAIRE

Page 2
ÉDITORIAL

Page 3
VIE COMMERCIALE

Page 4
NOUVELLES BRÈVES

Pages 5 et 6
JEUNESSE

Pages 7 à 9
BUDGET COMMUNAL

Page 10
TRAVAUX

Page 11
BRUIT

■ Page 12
ELECTIONS - VACCINATIONS

Page 13
EXPRESSION POLITIQUE

Page 14
AGENDA / ETAT CIVIL

### INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : Alain CAYMARIS

Rédacteur en Chef: Patricia DOUSSAINT-MORENVAL

Réalisation : service Communication Photo de couverture : Hervé JUREZ Maquette et Impression : SERICONCEPT

Tél: 04.94.60.62.27

Également disponible sur www.transenprovence.fr

# **NUMÉROS UTILES**

MAIRIE DE TRANS EN PROVENCE 25 avenue de la Gare 83720 – TRANS EN PROVENCE

Accueil: 04.94.60.62.49 fax: 04.94.60.62.20 accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr Facebook : Mairie de Trans en Provence Cabinet du Maire : 04.94.60.62.27

maire@transenprovence.fr

Secrétariat général : 04.94.60.62.12

Formalités administratives : 04.94.60.62.49 État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10

Services techniques: 04.98.10.43.20 Police Municipale: 04.94.60.62.37 Affaires scolaires: 04.94.99.23.64

C.C.A.S.: 04.94.99.23.62 Pôle Sports Jeunesse Culture et Vie Associative: 04.94.60.62.13 Location salles/matériel: 04.94.60.62.19

Secrétariat ACM: 04.94.99.69.90

Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81 Ramassage des encombrants à la demande :

04.94.50.07.00

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24 École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

École de Musique : 04.94.70.89.66 Médiathèque : 04.98.10.42.15

**SECOURS** 

Police Nationale 17 (ou 112 sur portable)

ou 04.94.39.44.00

Pompiers: 18 ou 04.94.60.66.00

S.A.M.U.: 15

Hôpital de Draguignan: 04.94.60.50.00

PHARMAGARDE: 3237

SAUR dépannage urgences : 04.83.06.70.07 Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83

Urgences gaz naturel: 0.800.47.33.33

# **EDITORIAL**





e budget a été adopté le 30 mars dernier, c'est une étape importante de la vie de notre commune. Il permet, au-delà du fonctionnement quotidien, la mise en œuvre de projets visant l'entretien mais aussi la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Ce budget 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 9716 492€.

Sans avoir recours à l'emprunt pour cette année nous continuons à réaliser notre programme tant au niveau des travaux de voiries et de défense incendie qu'au niveau des problèmes de ruissellement dont plusieurs quartiers sont touchés lors des importants épisodes pluvieux que nous connaissons régulièrement.

La pandémie a eu un impact conséquent sur le budget de l'an passé mais la sécurité de tous est une priorité. Mais, malgré les contraintes sanitaires, nous espérons pouvoir reprendre une vie normale et, les Élus et le Comité des Fêtes ont tout mis en œuvre pour proposer des animations tout au long de l'été.

Nos finances assurent la gestion quotidienne de notre collectivité et la mise à disposition des services dont vous pouvez bénéficier tout au long de l'année (services municipaux, enfance jeunesse, aide aux associations, festivités et animations, action sociale, soutien aux personnes âgées...).

Si le vote du budget est un acte fort, son suivi appelle à la plus grande vigilance. Soyez assurés de toute l'attention portée à la moindre dépense.

Bon été à tous.

#### LE 17 AVRIL DERNIER MURIELLE DE SANTIS NOUS QUITTAIT.



Nouvellement élue dans l'équipe municipale, elle avait été nommée adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, Pôle Citoyenneté et Culture.

Très investie dans ses nouvelles fonctions, son charisme, sa gentillesse et sa compétence manqueront à beaucoup.

Agée de 57 ans, elle était très connue dans notre village et au-delà, pour son dévouement auprès des femmes atteintes du cancer du sein. Elle-même atteinte de

cette maladie en 2009, elle a créé l'association« AUSEINDELAREMISSION » et en prend la présidence en 2011. Entourée d'une équipe de « survivantes », (comme elle le disait), elle n'a eu de cesse de soutenir ces femmes en traitement et de les accompagner jusqu'à la rémission.

A la suite d'un licenciement et à 50 ans, pour encore être plus utile envers les autres, elle reprend ses études et obtient brillamment son diplôme d'aidesoignante et se dirige tout naturellement vers les soins aux personnes âgées.

Une femme au grand www....

Elle était aussi l'épouse de Bruno, notre directeur du Pôle Sports, Jeunesse, Culture et Vie Associative, et mère de 2 enfants à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.

Lettre à Murielle Murielle, Je me souviens du jour, où nous avons Entre tes idées et mes souhaits l'évidence m'est apparue aussitôt. Tu étais pour moi, « la » personne, dont les Transians avaient besoin pour accomplir avec passion ces missions : les affaires scolaires, la cantine, la culture, et une nouvelle action : la citoyenneté. Mais le covid 19, nous a interdit de nous épanouir dans ces actions. Puis de nouveau, cette abominable maladie, a Voilà Murielle, je te dis au revoir. Mais je suis sûr que tu regardes toujours vers Trans en Provence, et que tu nous protègeras. Tu seras à jamais ma 8ººº adjointe.

Alain CAYMARIS

Maire de Trans en Provence



# VIE COMMERCIALE



### L'ART-THÉRAPIE : CRÉER À DES FINS THÉRAPEUTIQUES



Clotilde LARGILLIER Art-thérapeute diplômée de l'Institut National d'Expression de Création, d'Art et de Thérapie, accompagne en groupe (2/3 personnes) ou de manière individuelle, tout personne ayant des difficultés à exprimer ce qu'elle ressent par la parole, afin de développer une meilleure confiance en soi, de favoriser la réadaptation, d'aider à la résolution de troubles tels les addictions, les dépressions,... ou pour faire face à des traumatismes importants, dans des ateliers d'art-thérapie utilisant différents matériaux : peinture, pastels, fusain, collage, argile...

Des ateliers en petits groupes de 3 à 4 personnes, destinés à développer le potentiel créatif de chacun, sont également organisés et ouverts à tous, et ne nécessitent aucune compétence ou capacité.

Ces ateliers ne sont pas des cours d'art-plastiques où l'on apprend des techniques, mais sont centrés sur l'expérimentation qui permet de chercher, tester, rater, réussir, sans enjeu ni peur de l'échec.

Adresse: 168 Carraire des Bois Routs

Tel: 06 12 72 73 05

Site Internet: https://www.artherapielargillierclo83.com/



### N'ZOEL UN TRAITEUR À VOTRE PORTE

Mélanger sa passion pour sa famille et pour la cuisine, ajouter une pincée de folie et c'est ainsi qu'un traiteur vient

de créer son entreprise à Trans.

Quotidiennement un plat du jour cuisiné maison est proposé avec des produits frais et de saison.

Plateaux apéritifs, plateaux dinatoires, brunchs, buffets, anniversaire enfant et adulte, événements familiaux (paëlla, aïoli...), paniers pique-nique, etc...

Livraison à domicile, au bureau, au parc....

Devis personnalisés aux envies et budgets : se régaler sans se ruiner!

#### Pour recevoir les menus de la semaine:



https://www.nzoeltraiteur.com/vos-envies-au-fildes-jours/plats-du-jours/ Facebook: https://www.facebook.com/nzo

eltraiteur
Site internet: https://www.nzoel-

traiteur.com/ Adresse mail:

nzoeltraiteur@gmail.com Tél : 06.13.62.63.05

### AVEC MOBY-STORE GAGNEZ EN LIBERTÉ



Au mois de mars, Moby-Store a ouvert ses portes au cœur du village, au 11 avenue de la Gare.

Spécialiste des véhicules de déplacements personnels électriques (vélos, trottinettes, scooter...), n'hésitez pas à y déposer votre engin en cas de panne! En véritable passionné, William LECOT

répare vos appareils mais vous

en propose également à la vente, neufs et d'occasion, ainsi que des accessoires de customisation et des pièces détachées!

Profitez également des beaux jours pour vous promener sur les voies vertes de la Dracénie grâce au service de location de trottinettes électriques à la demi-journée, à la journée, ou au week-end. Les locations de longue durée sont envisageables, sur

Attention, pas de location aux moins de 12 ans, et jusqu'à 18 ans, la présence d'un majeur est obligatoire lors du retrait de la machine.

Adresse:

11 avenue de la Gare Tel : 04 89 53 44 65 Facebook : Moby-Store

Site Internet : www.moby-store.fr E-mail : contact@moby-store.fr



# UNE AMBASSADRICE AU CŒUR DU COVID



# **NOUVELLES BRÈVES**



Le Comité « Reines de Cœur » met en avant à la fois les atouts physiques et les valeurs morales d'une jeune femme mais aussi et surtout ses qualités de cœur et soutient au quotidien des associations par les diverses actions des couronnées.

La Reine de Cœur est l'ambassadrice de sa région et doit avoir un vrai projet concernant une action caritative.

Laura PUTOD, âgée de 18 ans, a été couronnée Reine de Cœur Côte-d'Azur 2020.

Il y a peu, Madame la Députée de Montpellier, Patricia MIRALLES, a créé l'action "Vaincre le Covid long", soutenant la recherche de solutions pour les personnes atteintes de séquelles du Covid.

Le comité « Reines de Cœur » s'est joint à elle pour cette action et c'est ainsi que M. le Maire, Alain CAYMARIS, a reçu Laura pour soutenir le mouvement "Vaincre le Covid long". Et recevoir des mains de l'ambassadrice de notre région l'autocollant symbolique de ce combat contre les séquelles du Covid-19.

Ce fut un très bon moment de partage.

Pour en savoir plus: https://aideauxassociations.fr/



# DES ARTISTES ÀTRANS EN PROVENCE

C'est encore avec plaisir que la Mairie a accueilli les expositions d'une quarantaine d'artistes ces dernières années.

Merci à eux d'avoir partagé avec nous leurs sculptures, photos, peintures...



Mômes et Cie



Léane TERPEREAU



Martha BARRACHINA (peintures)



Zoé LEMONNIER (photos)



Jean-Paul LEMESLE (peintures)



Sara La Bohème (peintures, collages, encre et plume, zentangle)



Ghislaine SEGUIN (sculptures)



ALASE et Mme DUFLOS



Gaël DELAITE (photos)

### DÉCOUVREZ LES ARTISTES QUI EXPOSERONT PROCHAINEMENT :

Olyy Strange (photos): du 1er juin au 30 juillet 2021 René NORMANT (photos): du 2 août au 1er octobre 2021 J.P. LEMESLE (peintures): du 4 octobre au 5 novembre 2021 Marité BOYRON (photos): du 5 novembre au 1er décembre 2021 Christian MOREL (peintures): du 3 janvier au 4 février 2022

Clotilde LARGILLIER (peintures- collages): du 4 avril au 2 mai 2022 M. LARGILLIER (photographies, art numérique): du 2 mai au 4 juin 2022

Article réalisé par Carla DUCRET KNOBLOCH Lycée Léon Blum Terminale BAC PRO ARCU



Cécile OBRY (macramé, peintures)



# **JEUNESSE**



chaque période de vacances scolaires, les agents d'animation des différentes structures Jeunesse de la Commune concoctent des programmes alléchants pour les enfants et adolescents transians.

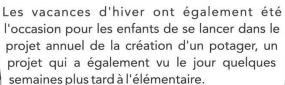
En raison de la situation sanitaire et de l'instauration d'un confinement, les programmes des vacances scolaires du mois d'avril ont été bouleversés et de nombreuses activités ont malheureusement dû être annulées. Néanmoins, les enfants des personnels prioritaires accueillis n'ont pas été laissés pour compte et ont profité d'activités adaptées, en témoignent par exemple les activités perles et peinture ainsi que la fête déguisée qui ont diverti les enfants de la maternelle!

Nous profitons de cette édition pour effectuer un retour en arrière sur les vacances de février, qui se sont déroulées dans des conditions (presque) normales et dont les programmes riches d'activités ont pu être maintenus.



### Centre de loisirs « Maternelle »

Le programme des vacances au centre de loisirs maternelle reposait sur le thème de « l'âge de glace et les animaux polaires », où les enfants, devenus inuits l'espace de quelques jours, ont vécu de véritables aventures lors de jeux mêlant motricité, imagination, et mimes ! Ils ont réalisé de jolis mobiles et une fresque sur la banquise afin de décorer les lieux, se sont amusés à créer des marionnettes-gants pingouin et ont fait l'expérience rafraichissante de la « peinture-glaçon » ! Le spectacle d'ombres du Collectif Manifeste Rien, inspiré de la mythologie inuit « Amarok » est venu clore ces deux semaines d'amusement, et a complètement immergé les enfants dans le Grand Nord sauvage et mystérieux.



















### Centre de loisirs « Élémentaire »

Les deux semaines de vacances ont été bien chargées, avec de nombreuses activités manuelles, des randonnées au Puits aérien et à la Trouée verte, des jeux d'opposition et de coopération en extérieur, mais se sont surtout terminées chacune par un évènement d'envergure attendu impatiemment par les enfants! Ainsi les enfants inscrits la première semaine ont profité d'une ambiance fête foraine, avec la venue de gonflables, d'espaces de jeux, et de chevaux à pédales, et ont bien entendu dégusté de délicieuses pommes d'amour!

Le vendredi de la seconde semaine, les rires des enfants ont rempli la cour de l'école, où s'était installé le cirque Moreno! Le clown Chocolat, ses pitreries et ses animaux adorables ont conquis le cœur des enfants qui se sont volontiers portés volontaires pour participer à quelques tours!





### Club ado

Les adolescents, répartis en deux groupes d'âge, ont bénéficié quant à eux de nombreuses sorties en extérieur, avec transport en minibus. La luge et l'initiation aux raquettes à Gréolières ont sans nul doute fait partie des journées préférées des jeunes, appréciant le dépaysement des décors enneigés!

Autres temps forts de ces vacances, les randonnées découvertes dans le massif de l'Estérel qui remportent toujours un grand succès, des balades VTT, des sorties à la base nature, sans oublier le karting à Hyères qui a révélé le tempérament de compétiteur de certains jeunes, bien décidés à remporter la coupe du vainqueur







# BUDGET COMMUNAL



Le rapport d'orientation budgétaire et le vote du budget primitif ont eu lieu respectivement le 6 avril 2021 et le 30 mars 2021.

Le budget primitif 2021 de la Commune présente un total de 9 716 492 € en dépenses et 9 716 492 € en recettes (y compris les restes à réaliser de l'exercice 2020 en investissement à savoir 492 174 € en dépenses et 346 601 € en recettes).

#### Ainsi le budget se décompose comme suit :

- 7491787 € en dépenses de fonctionnement soit 77,10 % des dépenses
- 2 224 705 € en dépenses d'investissement soit 22,90 % des dépenses

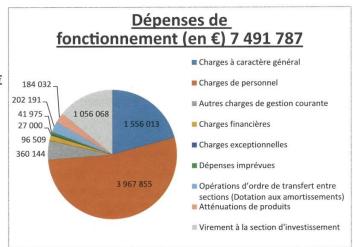
### **Budget de fonctionnement 2021**

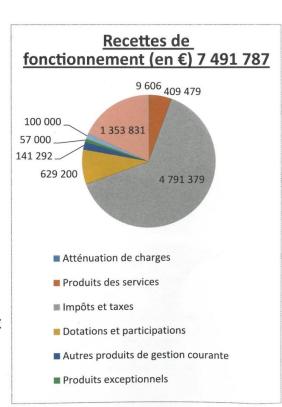
#### Dépenses

- 1. Charges à caractère général (011) 1 556 013 €
- 2. Charges de personnel (012) 3 967 855 €
- 3. Atténuations de produits (014) 184 032 €
- 4. Autres charges de gestion courante (65) : **360 144 €** dont :
- Contribution au CCAS: 119 456 €
- Subventions aux associations : 106 350 €
- Indemnités aux élus : 107 832 €
- 5. Charges financières (66) : **96 509 €** (remboursement des intérêts de la dette)
- Charges exceptionnelles (67): 27 000 € (subventions pour les façades)
- 7. Dotation aux amortissements (042): 202 191 €
- 8. Dépenses imprévues (022) : 41 975 €
- 9. Virement à la section d'investissement (023) : 1 056 068 €



- 1. Produit des services (70) : 409 479 €
- 2. Atténuations de charges (013) : 9 606 € (remboursement arrêts maladie, contrats aidés)
- 3. Impôts et taxes (73) : **4 791 379 €** (à noter que l'amende SRU est déduite du compte 73111 fiscalité.
- 4. Dotations, participations, subventions (74): 629 200 €
- Autres produits de gestion courante (75): 141 292 €
   (dont revenus des immeubles : 53 200 € + opération d'ordre
   budgétaire dépense/recette concernant l'achat de chèques
   déjeuner : 83 592 €)
- 6. Produits exceptionnels (77) : **57 000 €** : remboursements de sinistres, et divers autres produits ex : (régularisations factures électricité)
- 7. Opérations d'ordre de transfert entre sections (042) : 100 000 € (Travaux en régie 2020)
- 8. Résultat de clôture 2020 de fonctionnement reporté par anticipation au budget primitif 2021 (002) : 1 353 831 €





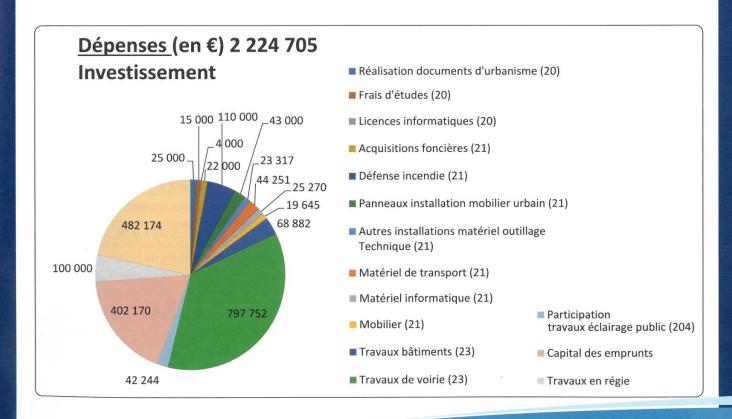


# **Budget d'investissement 2021**

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à 2 224 705 € y compris les restes à réaliser de 2020 (482 174 €). Elles portent principalement sur les réalisations et acquisitions suivantes :

Réalisation documents d'urbanisme (20)	25 000		
Frais d'études (20)	15 000		
Licences informatiques (20)	4 000		
Acquisitions foncières (21)	22 000		
Défense incendie (21)	110 000		
Panneaux installation mobilier urbain (21)	43 000		
Autres instal. Mat. Outil. Technique (21)	23 317		
Matériel de transport (21)	44 251		
Matériel informatique (21)	25 270		
Mobilier (21)	19 645		
Travaux bâtiments (23)	68 882		
Travaux de voirie (23)	797 752		
Participation travaux éclairage public (204)	42 244		

Le remboursement des emprunts (16) est de 402 170 € (annuité de la dette en capital) Opérations d'ordre entre sections (040) pour 100 000 € (Travaux en régie) ainsi, le montant total des dépenses d'investissement 2021 y compris les restes à réaliser de 2020 (482 174 €), les dépenses d'équipements, installations, constructions, terrains, capital des emprunts, opération d'ordre, s'établit à 2224 705 €.





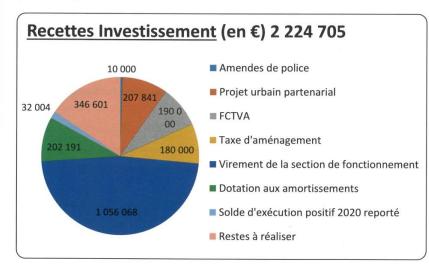
# BUDGET COMMUNAL



### Les recettes d'investissement sont les suivantes :

INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Amendes de police	10 000		10 000
Projet urbain partenarial	207 841		207 841
FCTVA	190 000		190 000
Taxe d'aménagement	180 000		180 000
Virement de la section de fonctionnement	8	1 056 068	1 056 068
Dotation aux amortissements	90	202 191	202 191
Solde d'exécution positif 2020 reporté			32 004
Restes à réaliser			346 601
TOTAL			2 224 705

Le montant total des recettes d'investissement 2021 (ressources propres, amortissements et les restes à réaliser (346 601 €), le virement de la section de fonctionnement (1 056 068 €), le solde d'exécution 2020 reporté (32004€), s'élève à 2224705€.



#### Anoter:

Le taux de référence de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 correspond à la somme des taux de 2020 de la Commune et du département. Les taux de 2021 pour la Commune de Trans en Provence sont les suivants:

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

- Département :

15, 49 %

- Commune:

19, 58 %

Département + Commune :

35, 07 %

- Taxe Foncière

sur les PropriétésNon Bâties 70, 00 %

#### L'annuité de la dette pour l'exercice 2021 : 499 738, 84

Exercice	Annuité	Intérêts Sans ICNE	Capital	Capital restant dû Au 1er Janvier 2021
2021	499 738, 84 €	97 570, 12 €	402 168, 72 €	5 727 070, 23 €

Pas d'emprunt à terme pour l'exercice 2021.

Pas de recours à un nouvel emprunt pour l'exercice 2021.

Les informations statistiques fiscales et financières précisées dans l'annexe « informations générales » du budget 2021, figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

A ce titre, l'endettement de la Commune de Trans en Provence est de 957,22 €/par habitant.



# **TRAVAUX**





Au cours de l'été 2020, un rondpoint a vu le jour au carrefour formé par le chemin du Peybert, le chemin des Clauses, l'avenue de Beaulieu, et l'avenue Frédéric Mistral.

Les travaux ayant nécessité la démolition d'une maison, et

afin de finaliser l'espace, les services techniques de la Commune ont entrepris au cours du mois de mars l'aménagement paysager de la partie de terrain restante.

Un travail remarquable, marqué par la création d'un mur de séparation avec le propriétaire voisin, et par la réalisation par nos agents des espaces verts d'un magnifique jardin avec chemin piétonnier et plantations de lavandes, perovskias, romarin et photinias, le tout sur fond de gravier coloré.













La Commune a fait l'acquisition au mois de février d'une serre « tunnel » de 40 m², permettant le développement de nombreux micro-plants achetés auprès de la pépinière Malot, et destinés à maturité à parer notre village de belles couleurs printanières.

Ainsi, à l'abri des intempéries et après 3 mois de pousse et d'arrosage régulier sous l'œil attentif de nos agents des espaces verts, les géraniums, pétunias, bégonias dragons et autres nombreuses fleurs ont été rempotées dans les jardinières du village et au sein du massif floral à son entrée, et ce afin de rendre notre village toujours plus accueillant et d'assurer un cadre de vie agréable aux habitants et aux touristes!





# LES BOÎTES A LIVRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous savez ces fameuses boites, cabines téléphoniques, armoires, buffets, abris de jardins... transformés en bibliothèques où chacun peut prendre, déposer des livres sans contrainte d'horaires et qui fleurissent aux coins de nos rues. Elles permettent à des ouvrages de vivre une seconde vie, voire bien plus, et invitent au partage.

On dépose - On prend - On a aimé - On fait découvrir aux autres

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères?

Partagez-les! Venez les déposer dans l'une des boîtes installées sur la commune pour que de nouveaux lecteurs en profitent. Surtout, pensez au bonheur de faire lire à quelqu'un ce qui vous a plu!



Venez fouiller dans les boîtes à livres. Peut-être qu'un ouvrage vous séduira. Prenez-le, c'est gratuit ! Lisez-le, gardez-le, ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans une de ces boîtes.

4 boîtes ont déjà été réalisées sur la Commune par nos agents communaux et le Comité des Fêtes : impasse de l'Hôtel de Ville, devant la boucherie SOTRAVI et au niveau du parking de l'école élémentaire (2 boîtes dont une destinée à la Jeunesse).

Un accès à la culture bien apprécié de tous.











### BRUITS DE VOISINAGE, TAPAGE, et NUISANCES SONORES...

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Français. De simple désagrément, le bruit est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens (perturbation du sommeil, fatigue, stress, ...). Cette attention particulière de la population se traduit par une demande accrue d'intervention des pouvoirs publics tant pour réduire les nuisances sonores dues aux transports ou aux activités diverses, que pour arbitrer les conflits de voisinages liés au bruit.

Suite à l'arrêté préfectoral paru en septembre 2002, voici les informations principales à retenir :

Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits de voisinage (sauf activités relevant d'une réglementation spécifique).

Sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, sur les terrasses ou dans les cours et jardins des cafés, restaurants ne doivent pas être émis des bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, leur charge informative ou l'heure à laquelle ils se manifestent tels que:

- Publicité par cris ou par chants
- l'emploi de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur
- réparations ou réglages de moteur (sauf les réparations de courte durée)
- utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice
- manipulation, chargement ou déchargement de matériels, denrées ou objets quelconques ainsi que des dispositifs ou engins utilisés pour ces opérations.
- Une dérogation est admise pour la fête nationale, le 1er janvier, la fête de la musique et la fête nationale de la commune. Et une dérogation peut être accordée par le Maire ou le Préfet lors de circonstances particulières (commerciales, fêtes, réjouissances).

Toute personne exerçant une activité professionnelle susceptible de provoquer des bruits ou des vibrations gênants pour le voisinage doit prendre toutes précautions pour éviter la gêne, en particulier par isolation phonique des matériels ou des locaux, et/ou par le choix d'horaires de fonctionnement adéquats.

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceuxci n'aboient de façon répétée ou intempestive.

L'emploi des appareils sonores d'effarouchement des animaux ou de dispersion des nuages utilisés pour la protection des cultures doit être restreint aux quelques jours durant lesquels les cultures doivent être sauvegardées.

Les infractions peuvent être relevées sans recours à des mesurages acoustiques pour des bruits de voisinage liés aux comportements. Pour ceux qui sont liés à des activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs, les infractions sont constatées par des mesurages acoustiques.

Ces infractions pourront être sanctionnées par des contraventions de 1ère classe, de 3ème classe voire de 5ème classe selon l'origine du bruit.

Source : arrêté en date du 20 septembre 2002 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département du Var.



# **ELECTIONS ET VACCINATIONS**





LE POINT SUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les élections départementales et régionales se tiendront simultanément les 20 et 27 juin 2021.

#### **Vérifier son inscription:**

Vous souhaitez savoir si vous êtes bien inscrit pour les prochaines élections ou imprimer votre attestation ? Vous pouvez vous rendre sur le site du service public - particuliers - Papiers/citoyenneté - Elections ou contacter directement la Mairie au 04.94.60.62.49

### Les Bureaux de vote : (attention changements !)

En raison du double scrutin, certains bureaux de vote ont été transférés dans d'autres bâtiments de la commune. C'est le cas des bureaux 4 et 5.

Bureau de Vote N°1: Hôtel de Ville Bureau de Vote N°2 : salle Béraud

Bureau de Vote N°3: ancienne école maternelle

Bureau de Vote N°4: salle polyvalente - salle de spectacle – chemin des Clauses (habituellement, salle Béraud)

Bureau de Vote N°5: école Leï Cigaloun - chemin des Clauses (habituellement ancien Club des Jeunes)

Bureau de Vote N°6: école élémentaire

### Consignes pour aller voter :

Ne pas oublier votre pièce d'identité et votre carte d'électeur (ou votre attestation), porter un masque, respecter les gestes barrières et si possible, se munir d'un stylo noir le 20 juin et d'un stylo bleu, le dimanche 27 juin.



# VACCINATION COVID

Le centre de vaccination est ouvert depuis le 18 janvier au complexe Saint-Exupéry de Draguignan. L'objectif est d'offrir un accès à la vaccination à la population, de sécuriser l'acheminement des vaccins et de répondre aux obligations et règles d'hygiène relatives à cette campagne de vaccination (cadre législatif, conservation du produit, acheminement sécurisé...).

Les membres de la Communauté professionnelle territoriale de santé Dracénie Provence Verdon assurent la vaccination des patients, et l'accueil est assuré par les membres de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

L'accueil et la prise en charge administratifs sont assurés par les fonctionnaires de Dracénie Provence Verdon agglomération, de la ville de Draguignan et de communes de la Dracénie.

Notre commune participe à cette action plusieurs jours par semaine et même M. le Maire n'a pas hésité à se joindre aux équipes en place pour apporter son aide.





Les rendez-vous : sur https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/draguignan ou sante.fr

# **EXPRESSION POLITIQUE**



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiannes, chers Transians bonjour,

Bientôt le dé-confinement complet. Nous l'espérons définitif aussi bien pour nos commerces , nos entreprises que pour les Transiannes et les Transians et bientôt pour les touristes.

Proposition de monsieur Delus, membre de l'équipe de monsieur Estève, reprise et développée par la Communauté d'Agglomération, la Passerelle Suspendue représente réellement 'un atout pour le tourisme de notre village'. C'est évident, encore faudrait-il prendre en compte les évolutions que nous devons apporter à Trans-en-Provence :

Notre village souffre déjà d'un problème de stationnement sans l'arrivée de touristes :

des emplacements nouveaux sont-ils en cours de création?

L'image de Trans en Provence doit être irréprochable, il en va aussi du bienêtre des Transians et des Transiannes : avons-nous une réelle action contre les incivilités ? Notamment dans le centre village.

La venue de visiteurs va nécessiter la mise en place de nouveaux services, et si des toilettes publiques sont envisagées, il serait utile de prévoir aussi des poubelles sur le trajet de la boucle du Calant.

Il est indispensable pour que cette opération ne soit pas contre-productive de prévoir et anticiper les moindres détails. Nous pouvons donner l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais il faut que cela soit dit.

Prenez soin de vous et profitez du dé-confinement.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR TRANS EN PROVENCE

Nous sommes ravis de la réouverture des commerces et des cafés restaurants, nous leurs souhaitons une bonne reprise. Ce retour à une vie à peu près normale est l'occasion pour nous tous de les soutenir en consommant local.

Les élections cantonales approchent, le soutien de notre maire au binôme Loew Gregory/ Niccoletti Christine issu de la majorité municipale de Draguignan ne nous a pas échappé.

Nous sommes surpris car lors de la campagne électorale des municipales notre maire soutenait le conseiller départemental sortant Miglioli Jean Bernard.

Tambouille politique ou changement de stratégie?

L'avenir nous le dira.

Si les habitants de Trans ne sont pas contre le développement économique de DRAGUIGNAN ils en sont tout de même directement impactés.

Notre commune est traversée par la RD1555 qui devient une véritable autoroute. Cette route a déjà fait de nombreuses victimes, sans parler du bruit et de la pollution.

Nous alertons sur le futur Mac Do drive à côté de Décathlon. Quels seront les aménagements pour sécuriser cette route meurtrière ?

Une autre inquiétude, le projet de la ville de Draguignan de reconvertir une carrière en dépôt régional de déchets inertes.

Des centaines de camions vont transiter par notre commune.

Autre projet Dracénois, autre inquiétude, la bétonisation (22 hectares) du quartier Ste Barbe à côté de l'école d'artillerie.

Quid de l'impact des eaux de ruissellement en cas de fortes pluies?

Nous vous rappelons qu'il a été reconnu après les inondations de 2010 que la zone commerciale du plan et les lotissements environnants sont directement impactés par le vallon de Ste Barbe - la Foux.

# AGENDA / ÉTAT CIVIL



# lls sont nés

Le 28/03/2021 Eva, Frederique, Marie, Nina PONCET

Le 07/04/2021 Maria EL IDRISSI

Le 08/04/2021 Malo, Vincent, Pierre SAUVAGE

Le 10/04/2021 Lyam, Saad ABID-CHAREF

Le 15/04/2021 Giulia, Sonia, Iole CAMPONOVO Le 15/04/2021 Nino, Denis, Laurent BONTEMPS

Le 23/04/2021 Arthur, Charles, Honuiti DEVOUGES

Le 27/04/2021 Milann STANKIEWICZ

Le 08/05/2021 Hélio, Marc, Christophe SAINT-MACHIN

Le 11/05/2021 Naëlle, Aicha BEJJAJ



# Ils se sont dit « OUI » :

Le 13/05/2021 Linar VAGAPOV et Maïlys BOULÉ

Le 22/05/2021 Xavier BELTRAN GONZALEZ et Magalie SAPPA

# Ils nous ont quittés...

Le 14/03/2021 Marie-Thérèse PIPINO

Le 15/03/2021 Arthur GOFT7

Le 20/03/2021 Colette KERUSEL

Le 22/03/2021 Allain CARLES

Le 24/03/2021 Faiçal SDIRI

Le 01/04/2021 Sylviane COMBE Le 01/04/2021 Frédéric TERPEND

Le 06/04/2021 Georges ALLARY

Le 04/04/2021 Jean LUSIGNAT

Le 05/04/2021 Juliette PELISSIER

Le 16/04/2021 Jean FAURE

Le 17/04/2021 Murielle DE SANTIS

Le 18/04/2021 **Guy LAUSSINOT** 

Le 26/04/2021 Laure SOLDEVILA

Le 01/05/2021 Aimée MICHELIS

Le 03/05/2021 Yannick BRUN-PICARD

Le 04/05/2021 Marcel DUPONT

Le 04/05/2021 Marguerite DAUMAS

Le 10/05/2021 Félix MARTIN

Le 14/05/2021 Arnaud BERRIER

# **FESTIVITÉS**

Voir en dernière page et sur le site www.transenprovence.fr

### COMMÉMORATION

Lundi 16 Août 2021:

Cérémonie commémorative de la libération de Trans en Proyence à 18h, place du 16 août 1944

#### PROCHAINES COLLECTES DE SANG

Lundi 9 Août 2021, Salle Culturelle et Polyvalente, de 8h à 12h30 Lundi 4 Octobre 2021, Salle Culturelle et Polyvalente, de 8h à 12h30

#### A NOTER:

**Exposition concours photos sur** l'esplanade de la passerelle « l'eau, les cascades, les ponts, la passerelle » du 13 juillet au 31 août 2021

Possibilité de voter par mail



(concoursphoto@transenprovence.fr) ou dans la boîte aux lettres sur le site



# **Juin 2021**

Samedi 26 juin : FÊTE DE L'ÉTÉ, à partir de 19h :

Place de la Victoire : saucisses merguez (exclusivement sur réservation en Mairie : permanence du 17 au 22 juin de 9h à 12h et le vendredi 18 juin après-midi de 14h à 16h), avec le groupe « UNE AUTRE HISTOIRE » à partir de 19h et spectacle de feu et de lumières à 20h30

Place de l'Hôtel de Ville : groupe ZIK'A3 à partir de 19h30, spectacle de feu et de lumières à 21h30

Mardi 29 Juin : représentation théâtrale « HAMLET », 20h30, Théâtre de verdure de la salle polyvalente

# Juillet 2021

Samedi 10 Juillet : apéritif dansant au quartier Saint Vincent, à partir de 19h

Vendredi 16 juillet : spectacle « JERRY'S FOLIES CABARET »

place de l'Hôtel de Ville à 21h00

Samedi 24 Juillet : apéritif dansant au Bois de la Combe, à partir de 19h

# **Août 2021**

Samedi 7 Août : apéritif dansant au quartier Varrayon, à partir de 19h

Mardi 10 Août : soirée OPÉRA, 21h à l'Église Saint Victor

Lundi 16 Août: cérémonie (18h) + apéritif

Soirée de la Libération avec le Groupe « HAUTE TENSION NOUVELLE GENERATION », place de l'Hôtel de Ville à 21h

Du 20 au 22 Août : FÊTE DE LA SAINT ROCH

Samedi 28 Août : apéritif dansant à l'école élémentaire Jean Moulin, à partir de 19h

# FÊTE DE LA SAINT ROCH

Vendredi 20 Août : AÏOLI le long de l'Église à 19h30 (renseignements au 06.49.73.39.89)

Soirée avec l'orchestre GERARD SAINCLAIR, place de l'Hôtel de Ville à partir de 21h30

Samedi 21 Août : Après-midi récréative spécial enfants

Spectacle avec l'orchestre IMPULSION à 21h et bal à l'issue du feu d'artifice Feu d'artifice à 22h

Dimanche 22 Août : Messe provençale à 10h30, et danse provençale de la souche, suivie d'un apéritif Soirée avec l'orchestre MEPHISTO à partir de 21h30

Animations musicales dans le village tous les vendredis et samedis soir de juillet et août

Programme complet consultable sur www.transenprovence.fr

Ce programme non exhaustif peut être modifié selon les mesures de sécurité et sanitaires qui seront en vigueur.